

La contestation du pouvoir colonial en Côte d'Ivoire au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale (1944-1950)

Kouakou Yao Marcel*, Salifou Idani**

Résumé

La conférence de Brazzaville, l'évolution politique en France à partir de 1947 et les bouleversements qu'elles favorisent, l'exacerbation du régime de Vichy en Côte d'Ivoire, l'éveil politique et syndical libèrent les velléités indépendantistes longtemps étouffées par le régime colonial en Côte d'Ivoire. La contestation de la colonisation et de ses excès prend ainsi officiellement forme et devient l'un des thèmes favoris de l'élite intellectuelle en Côte d'Ivoire. Parmi les acteurs de la contestation des abus de la colonisation, citons les élus africains, précisément ceux du Rassemblement démocratique africain (RDA). Au cours des débats parlementaires, ils dénoncent le colonialisme en insistant sur les arrestations des dirigeants du RDA, les cas de démissions suscitées par l'administration coloniale au sein du parti territorialiste et l'assassinat de Biaka Boda.

Mots-clés : élus du RDA, Côte d'Ivoire, régime de Vichy, répression, le parti communiste.

The challenge of colonial power after World War : 1944-1950

Abstract

The Brazzaville conference, the political evolution in France from 1947 and disruption they created, the exacerbation of Vichy regime in Ivory Coast, the political and union awareness freed the independentists attempt, longtime suffocated by the colonial power in Ivory Coast, the protest against colonization and its excess then formed officially and became the most favored among the intellectuals of Ivory Coast. Among the actors protesting against the abuse of colonization, we can mention some elected africans precisely those of RDA. During a parliamentary debate, they denounced colonialism insisting on the arrest of RDA leaders, the resignation created by the colonialism administration within the territorialist party and the assassination of Biaka Boda.

Keywords : elected of RDA, Ivory Coast, Vichy regime, oppression, communists party

* Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa (République de Côte d'Ivoire) yaomarcel1650@gmail.com

** Université Norbert Zongo de Koudougou (Burkina Faso) ; gaatasa@yahoo.fr

Introduction

Il est difficile, voire impossible de donner une date qui marque le début de la contestation de l'ordre colonial en Côte d'Ivoire. Depuis les premiers contacts avec les Européens jusqu'à la conquête coloniale, les Africains n'ont jamais cessé de contester la présence des impérialistes et surtout l'exploitation dont les Noirs ont été victimes. L'histoire de la Côte d'Ivoire précoloniale et coloniale est marquée par la continuité d'une tradition de lutte contre l'occupant français. Néanmoins, 1937, année de création de quelques Associations de défense des Intérêts des Autochtones de Côte d'Ivoire peut être considérée comme le début de la remise en cause de l'ordre colonial. Notre étude part de 1944 à 1950 pour plusieurs raisons :

La France réagit à la remise en cause de son autorité par la force et propose en même temps des réformes du système colonial. C'est à l'occasion de la Conférence de Brazzaville du 30 janvier au 8 février 1944 qu'elle précise ses orientations nouvelles en matière coloniale. Les recommandations de Brazzaville favorisent en effet, une évolution politique qui semble irréversible. De plus la création du syndicat agricole africain en juillet 1944, l'organisation des premières élections en Côte d'Ivoire en octobre 1945 et la création des premiers partis politiques africains en 1946, témoignent de cette nouvelle dynamique. L'année 1950 marque un tournant dans la vie politique africaine et métropolitaine. Le Rassemblement démocratique africain décide de se désapparenter du parti communiste car, il estime que lors du XIIe congrès tenu en avril 1950, les communistes ne formulent pas de perspectives claires quant à l'avenir des colonies africaines.

Cet article montre que le régime de Vichy en Côte d'Ivoire, la fin du Second conflit mondial et le début de la vie politique moderne et syndicale locale servent de terreau à la prise de conscience politique et civique qui permettent la lutte anticoloniale. Autrement dit quels sont les facteurs qui sont à l'origine de la contestation du colonialisme en Côte d'Ivoire ? Quels sont les acteurs de la remise en cause de l'ordre colonial ? Quelles actions ont-ils posé lors de la lutte anticoloniale ?

La présente réflexion s'est appuyée sur l'analyse des sources orales, des sources d'archives, des ouvrages et des articles de revues. La critique de ces différents documents a permis de faire des recoupements afin de produire une réflexion scientifique sur le sujet. À cet effet, l'étude est structurée autour de trois axes. L'accent est mis d'abord sur les facteurs à l'origine de la remise en cause de l'ordre colonial. Ensuite, la question de l'engagement politique des élus africains dans les Assemblées parlementaires françaises a été traitée. Enfin, nous avons mis l'accent sur le combat mené par les élus africains dans le cadre de la lutte anticoloniale.

I. Quelques facteurs à l'origine de la contestation du pouvoir colonial

Les facteurs à l'origine de la contestation du colonialisme sont multiples. Mais, il convient de retenir les exacerbations du régime de Vichy en Côte d'Ivoire, la fin de la deuxième guerre mondiale et le début de la vie politique moderne et syndicale locale.

1. Les exacerbations du régime de vichy en Côte d'Ivoire

Après la consolidation du pétainisme en métropole, le cap est mis sur le contrôle de l'Afrique Occidentale Française (AOF) contrairement à l'Afrique Equatoriale Française (AEF) qui a choisi dès 1940 le ralliement à la France sans territoire du général de Gaulle¹.

L'idéologie coloniale pétainiste marquée essentiellement par l'emploi de la force est appliquée en Côte d'Ivoire. Ce qui rassure les colonialistes qui, pendant des années avaient appelé de leurs vœux un régime musclé semblable pour mettre fin aux « errements » de la république sous Léon Blum. Les administrateurs et surtout les militaires, des sympathisants ou des adeptes déclarés du fascisme ou des groupements profascistes détestent le Front populaire qui a semé le trouble et apporté des entraves à leur « commandement ».

En Côte d'Ivoire l'administration coloniale accueille favorablement l'idéologie pétainiste basée sur le racisme, la recherche d'énormes privilèges, le retour au colonialisme rétrograde, brutal et humiliant. A partir du 1er janvier 1941, Hubert Deschamps est nommé gouverneur de la Côte d'Ivoire. Il entre en fonction le 23 janvier et passe la main à Georges Rey le 29 septembre 1942. Ces deux gouverneurs assurent la mainmise sur la Côte d'Ivoire, d'une administration vichyste animée par des colonialistes encore plus actifs et monstrueux que ceux d'avant-guerre. Ils contribuent à la répression coloniale et exercent des pratiques racistes. Les quartiers européens, les hôtels et autres établissements gérés par les métropolitains sont interdits aux Africains. La politique aventureuse de l'administration vichyste porte à son acmé le calvaire des planteurs africains. Après la nomination d'Hubert Deschamps, les mesures libérales instaurées pendant la période du Front Populaire sont quasi supprimées. Le minimum consenti jusqu'alors aux 50 propriétaires africains de 25 ha est remis en cause, au motif que la conjoncture ne facilite plus la mobilisation des moyens de transport, qui doivent monter jusqu'en Haute Côte d'Ivoire pour charroyer la main-d'œuvre obligatoire (F. Grah Mel : 2003 : p.222). Par ailleurs, les associations et autres regroupements sont supprimés. Le régime français basé à Vichy a déployé en Côte d'Ivoire les ressources nécessaires pour la cause coloniale. Malgré l'arrivée en Côte d'Ivoire du gouverneur gaulliste, André Latrille, les colonialistes continuent d'appliquer l'idéologie pétainiste, en dépit de ses appels à la fin des pratiques rétrogrades. Le pétainisme est donc une idéologie qui a dominé le colonialisme en Côte d'Ivoire depuis la nomination d'Hubert Deschamps en tant que gouverneur de la colonie. Les pratiques coloniales des partisans de cette idéologie ont rendu difficile les conditions de vie des populations. L'exacerbation du colonialisme a eu des conséquences sur la vie quotidienne de la population et particulièrement celle des planteurs. L'exploitation rationnelle des matières premières tel que le cacao, le café et le bois était réservée aux seuls colons européens, puisque depuis 1940, la grande majorité des plantations africaines était abandonnée, les propriétaires servant de manœuvres. Ceux qui n'étaient pas recrutés ne pouvaient trouver ni main d'œuvre, ni instrument pour travailler, leurs produits étaient payés moins chers que ceux des planteurs européens (L. Gbagbo, 1982 : p 28).

Le pétainiste vécu en Côte d'Ivoire est jugé inadmissible, voire immoral. Pour faire face à cette idéologie, l'élite intellectuelle songe à la lutte. Celle-ci coïncide avec la fin de la deuxième guerre mondiale, l'évolution politique en France à partir de 1947 et le début de la vie syndicale et politique.

¹ Le 26 août 1940, c'est le ralliement du Tchad avec le gouverneur socialiste Félix Eboué et le colonel Marchand, commandant militaire ; le 27 août, Leclerc s'empare de Douala et rallie le Cameroun ; le même jour, le général de Laminat rallie Brazzaville ; le 30 août l'Oubangui (actuel République Centrafrique) se rallie à la France libre.

2. La conférence de Brazzaville et ses suites : l'évolution de la Gauche en France et le début de la vie syndicale locale et politique moderne

La conférence de Brazzaville, l'évolution de la gauche en France et le début de la vie politique moderne et syndicale interviennent dans un contexte déjà favorable à la remise en cause de l'ordre colonial en Côte d'Ivoire. Dans son discours prononcé à l'occasion de l'ouverture de la Conférence de Brazzaville, le général De Gaulle a reconnu qu'en Afrique française, comme dans tous les autres territoires où des hommes vivent sous le drapeau français, il n'y aurait aucun progrès qui soit un progrès, si les hommes n'en profitaient pas, moralement et matériellement, s'ils ne pouvaient pas s'élever peu à peu au niveau où ils seront capables de participer chez eux à la gestion de leurs propres affaires. C'est le devoir de la France de faire en sorte qu'il en soit ainsi (J.N. Loucou, 2016 : p.240). Même si la conférence africaine de Brazzaville n'a pas traité de questions politiques comme le soulignent Jean Noël Loucou (2016 : p. 241) et René-Pierre Anouma (2018 : p.161), le général De Gaulle insiste sur le droit des indigènes à la gestion de leurs propres affaires. C'est donc à juste titre qu'Anouma (2018 : p.163) soutient que Brazzaville était aussi la promesse faite aux Africains d'éprouver leurs capacités. Nommé gouverneur de la Côte d'Ivoire, le communiste français, André Latriille, tente de rendre effective quelques recommandations de Brazzaville en mettant l'accent sur le progrès et le réaménagement du système colonial. C'est dans cette optique qu'il autorise la création du syndicat agricole de Côte d'Ivoire, le 8 août 1944.

Un autre facteur militant en faveur de l'anticolonialisme en Côte d'Ivoire tient au début de la vie syndicale et politique locale. En effet, la mise en œuvre, partielle soient-elles, des recommandations de Brazzaville favorise une évolution politique qui semblait irréversible à partir de 1944. La création du Syndicat agricole africain (SAACI) le 10 juillet 1944 par des dissidents africains du Syndicat agricole de la Côte d'Ivoire (SACI), donne le départ de la dénonciation de la politique de discrimination raciale du régime de Vichy qui lèse les intérêts des Africains. Félix Houphouët-Boigny² témoigne qu'en 1944, la production de cacao est tombée de 50 000 tonnes à 9000 tonnes et celle du café, de 36 000 tonnes à 18 000. Mais, pour les 9000 tonnes, les métropolitains avaient sauvé leurs 5000 tonnes, puisqu'ils avaient de la main-d'œuvre et qu'ils recevaient les encouragements de l'administration. En revanche, les Africains qui produisaient 45 000 tonnes, ont vu leur production tomber à 4000 tonnes. C'est la raison pour laquelle les Africains ont décidé de prendre en main la défense de leurs intérêts. La création du SAA marque donc le départ de la lutte entre planteurs européens et africains. Les premiers s'opposent à la création de cette structure syndicale pour plusieurs raisons : sa création suppose que les syndiqués ne seraient plus recrutés pour aller travailler ailleurs, qu'ils seraient autorisés à vendre leurs produits directement aux maisons de la place, qu'ils ne pourraient plus aller acheter le riz à 15 francs le kilo pour le céder à 2,50 francs, qu'ils s'adresseraient directement à l'administration chargée de répartir le matériel, pour exiger leur quote-part. Or cela portait atteinte aux intérêts des planteurs européens qui avaient besoin de la main-d'œuvre gratuite et lésait le gros commerce qui se refusait à payer les commissions aux petits planteurs.

² Audition du député Houphouët-Boigny, mercredi 31 mai 1950, in Rapport Damas, Tome 1, p.6.

Dès sa création, le SAA propose à l'administration de substituer au travail forcé des contrats de métayage offerts à des volontaires, pratique en vigueur en Gold Coast. Son président, Félix Houphouët-Boigny, parcourt la Basse et la Haute Côte d'Ivoire pour sensibiliser ses frères sur le rôle du nouveau syndicat. Il se rend à Dimbokro, en pays senoufo, à Bobo Dioulasso et à Ouagadougou. Cette tournée lui permet de recruter 1500 manœuvres volontaires. En Haute-Volta par exemple, il recrute dans le seul cercle de Ouagadougou 3500 manœuvres libres. Les 5000 hommes ainsi recrutés accroissent d'autant plus l'effectif des 35 000 travailleurs engagés, nécessaires pour la campagne 1944-1945 (F. Grah Mel, 2008 : p.248.). Le SAA se propose donc de lutter contre la discrimination instaurée entre les planteurs africains et européens au sujet de recrutement de la main-d'œuvre et du prix d'achat des matières premières agricoles.

La création du Parti démocratique de la Côte d'Ivoire en 1946 témoigne également de cette nouvelle dynamique. L'impulsion est venue des consultations électorales d'octobre et de novembre 1945. Lors de ces élections, le candidat des planteurs africains a rencontré d'énormes difficultés. En effet, la direction de l'administration coloniale a accepté d'être agent électoral et de parcourir toute la Côte d'Ivoire, menant une propagande active contre le candidat des planteurs dont le crime était d'avoir créé le syndicat agricole africain avec sa coopérative selon Coffi Gadeau³, secrétaire à l'organisation du Parti démocratique de Côte d'Ivoire. En dépit de toutes ces difficultés, Félix Houphouët-Boigny est élu. Après son élection, son comité électoral propose la création du PDCI. Du coup, l'unité des Africains réalisée grâce au SAA allait s'élargir, mieux, se consolider pour lutter efficacement contre le colonialisme.

Après la création du SAA et du PDCI-RDA, l'évolution de la gauche en France a été un facteur très déterminant dans la remise en cause de l'ordre colonial. A la fin de la deuxième guerre mondiale, les données de la politique internationale tout comme celles de la politique française vont changer. A l'occasion de l'élection de Vincent Auriol en janvier 1947 en tant que président de la République, le système politique repose sur le partage du pouvoir entre trois partis : la SFIO socialiste, le MRP chrétien et le Parti communiste. La classe politique doit non seulement tenter de résoudre les difficultés internes, mais aussi externes (en Algérie, en Indochine, à Madagascar, au Maroc). En ce moment, les communistes français commencent à redéfinir leur position vis-à-vis de la politique intérieure et extérieure de la France. Contre toute attente, les députés communistes rejettent la politique indochinoise de Paul Ramadier, président du conseil. Le soutien du parti communiste français aux travailleurs de Renault, (en grève à partir du 25 avril 1947) est considéré comme le goutte d'eau qui déborde le vase. Ils sont donc expulsés du gouvernement et traqués en Afrique noire. À la suite de l'éclatement du tripartisme politique en France en mai 1947, mais surtout suite à la bipolarisation du monde, la gauche métropolitaine se divise profondément sur la position à adopter face à la politique coloniale. Le parti socialiste, face à ses positions ambiguës sur la question laisse le champ libre aux communistes français qui soutiennent le Rassemblement démocratique africain dans la lutte anticoloniale. Les socialistes français ayant adopté une position très progressiste vont être alors aux côtés des forces réactionnaires et s'engager fermement dans la lutte contre les forces progressistes dans les territoires d'Outre-mer (L. Gbagbo, 1982 : p 78.). Les communistes deviennent dès lors les seules forces de gauche en métropole à œuvrer apparemment au progressisme dans les colonies. Pour ce faire, Ils décident désormais de former et d'encadrer l'élite africaine en pleine mutation. C'est ainsi, qu'ils créent

³ Audition de Coffi Gadeau, secrétaire général, Secrétaire à l'organisation du PDCI-RDA, In Rapport Damas, tome 1, p.401.

les groupes d'étude communiste dans certains territoires sous domination française. La France réagit face à l'influence du communisme dans les territoires d'outre-mer. Paul-Henri Teitgen annonce le 20 avril 1947 à Dakar que la France vaincra toutes les inerties, toutes les résistances, tous les égoïsmes ; elle saura briser toutes les tentatives de dissolutions. Elle répudie la force. Mais quand on lui impose la trahison ou la violence, elle est aussi ferme que sa sincérité et sa bonne foi sont hors de suspicion et que son cœur est généreux (R. P. Anouma, 2008 : p. 119). Cette mise en garde met-elle fin aux revendications et autres formes de contestations des Africains ? Les élus africains ont fait fi de cette déclaration de Paul-Henri Teitgen en faisant entendre leur voix au Parlement pour dénoncer publiquement le colonialisme sous toutes ses formes.

3. L'engagement des élus africains dans la lutte anticoloniale : la dénonciation des abus de l'administration coloniale au Parlement français.

La répression des années 1949-50 a fait l'objet de débats au parlement français. Au cours de leurs interventions, les élus ont stigmatisé les arrestations, les démissions suscitées par le gouverneur Péchoux au sein du RDA pour fragiliser le mouvement et l'assassinat du conseiller de la République Biaka Boda.

3.1. La dénonciation de la répression des années 1949-50 en Côte d'Ivoire

Les élus du RDA accusent le gouvernement français, le haut-commissaire, le gouverneur Laurent Désiré Péchoux et ses collaborateurs d'avoir orchestré la répression en Côte d'Ivoire. Dans la plupart des travaux réalisés par des auteurs (L. Gbagbo, 1982 : p. 93 ; R. P. Anouma, 2008 : p.123), il est indiqué que les méthodes de répression employées par l'administration coloniale sont identiques dans tous les territoires colonisés : provocations, terreurs organisées avec déploiements et renforcements des forces armées par des unités venues d'autres colonies, mesures de suspension de l'administration des agents et de fonctionnaires, démissions suscitées au sein des partis, fraudes électorales, interdictions de toutes les activités politiques, arrestations et emprisonnements, assassinats et procès. En février 1950, au cours d'un débat sur la situation politique en Afrique, le député Jean-Félix Tchicaya affirme que l'administration française contrôle minutieusement tous les faits et gestes des hommes politiques africains en procédant à la mobilisation des agents secrets dans les territoires d'outre-mer. Il le dit en ces termes :

Comment justifier autrement cette prolifération de policiers, maintenant plus nombreux, dans les pays d'outre-mer, que les instituteurs et les médecins ? Ils sont journallement lancés à la poursuite d'hypothétiques agitateurs. Les rapports de police n'ont jamais été aussi nombreux et aussi faux. Un parlementaire rend-t-il compte de son mandat ? Aussitôt, la mobilisation des agents secrets est décrétée pour dénaturer complètement ses propos. Est-il simplement de passage dans sa circonscription ? Le service de renseignements le fait "filer" pour recueillir un mot, des expressions qui serviront de canevas à un copieux rapport⁴.

⁴ JORF, intervention de Jean-Félix Tchicaya à l'Assemblée nationale française, 16 février 1950, p. 1127.

En août 1947, Ouezzin Coulibaly (1988 : p. 352) dénonçait la construction de 170 avions de liaison outre-mer. Ces avions devraient servir à disséminer des policiers dans les territoires d’Outre mer (TOM). A cette occasion, il s’est adressé au ministre de l’air en ces termes : « *votre police aérienne sera exactement le virus de la gangrène dans l’Union française* ». Avant Jean Félix Chicana, Gabriel Lisette a accusé le gouverneur Péchoux et le gouvernement français d’être les auteurs des troubles en Côte d’Ivoire. Selon lui, « *Si la responsabilité de M. Péchoux est engagée dans l’affaire, le gouvernement a, lui aussi, sa large part* »⁵. L’ élu du Tchad a révélé que ses collègues et lui ont demandé une audience auprès du gouvernement pour s’entretenir avec lui des événements survenus en Côte d’Ivoire, mais il n’a pas accepté de les recevoir. Or, parmi ceux qui ont demandé l’ audience au ministre de la France d’outre-mer, se trouvèrent les élus du RDA, des représentants du parti communiste et bien d’autres partis de la majorité. Si le gouvernement ne s’estimait pas suffisamment informé pour s’expliquer directement devant l’assemblée, son devoir était de recevoir les élus afin de manifester sa volonté d’obtenir des éclaircissements. Le gouvernement ne l’ayant pas fait, l’on est en droit de considérer qu’il y a une volonté de couvrir le gouverneur Péchoux et de provoquer les troubles en Côte d’Ivoire pour briser le RDA. Mamadou Konaté avance d’autres arguments pour prouver la responsabilité du gouvernement dans la répression qui se déroule en Côte d’Ivoire. Il précise que le procureur de Grand Bassam refuse de communiquer le dossier des affaires de Bouaflé, de Dimbokro et de Séguéla⁶ à des avocats métropolitains qui veulent s’intéresser à ces questions. L’ élu du Soudan ajoute que les militants du RDA qu’on considère comme coupables, n’ont pas le droit de choisir ailleurs leurs défenseurs. Cette position du procureur paraît paradoxale. L’on prétend que les militants du RDA sont des criminels. C’est pourquoi, l’administration coloniale les arrête et les torture. Elle a même attenté à la vie de l’avocate Me Blanche Matarasso comme cela s’est produit à Madagascar⁷. Ce qui témoigne de sa volonté de museler la classe politique africaine.

Un fait sur lequel les élus du RDA ont insisté au cours de leurs interventions est que le gouvernement rejette le budget de la Côte d’Ivoire dont le vote est prévu en décembre 1949. L’argument avancé est que le territoire traversait des difficultés. Paradoxalement, le gouvernement procède au même moment à une augmentation budgétaire ahurissante des services de police de 200 à 800 millions⁸.

En revanche, pendant les débats, les adversaires du RDA soutiennent que ce sont les communistes qui sont à la base des incidents dans les TOM. À ce propos, Georges Monnet, s’adressant au conseiller communiste Raymond Barbé, martèle : « *Vous vous servez de l’organisation RDA pour faire connaître vos mots d’ordre et plus encore pour proférer ce que vous appelez les actions de masse.* »

⁵ JORF, Débats parlementaires à l’Assemblée nationale, 2ème séance du 26 décembre 1949, p. 7274.

⁶ René Pierre Anouma, Gabriel Lisette et Jean-Noël Loucou évoquent la répression dans les autres villes.

⁷ Au cours du procès des parlementaires malgaches qui débute le 22 juillet 1947 à Tananarive, Mamadou Konaté, député du Rassemblement démocratique africain affirme qu’on ne peut entrer à Madagascar, ni en sortir, sans un visa du Haut commissaire. Lamine Gueye, avocat de la défense, n’a pas échappé à cette mesure d’exception.

⁸ Intervention de Léon Robert, *Annales de l’Assemblée de l’union française*, 29 décembre 1949, p.1

Pour mettre en place la stratégie dite « action de masse » en Côte d'Ivoire, les communistes organisaient des journées d'études à Abidjan. Lors de son audition sur les événements de la Côte d'Ivoire, Gabriel Lisette a affirmé qu'un séminaire a été organisé à l'attention des membres du RDA. Au cours de ces formations, les responsables du Mouvement dispensèrent des cours théoriques et pratiques sur la lutte anticolonialiste⁹.

Les adversaires du RDA pensent que c'est l'appareil du RDA au parti communiste français (PCF) qui a servi de prétexte à l'administration pour occasionner des troubles en Côte d'Ivoire. Selon Émile Derlin Zinsou (IOM, Dahomey), un des défenseurs de cette thèse, en s'apparentant au PCF, les élus du RDA gaspillent leur enthousiasme. Depuis le 18 octobre 1946, année de création du RDA, Émile Zinsou a toujours été hostile à l'appareil du RDA au PCF. C'est ce qui explique sa démission du mouvement. Selon lui, la meilleure répression contre le RDA est d'abord de lui enlever son arme de propagande la plus efficace. Il s'agit de faire en sorte que ce mouvement n'apparaisse pas continuellement et en beaucoup d'endroits comme la seule organisation politique qui soit favorable à l'émancipation et à l'évolution des peuples d'Afrique¹⁰. Paradoxalement, le vice-président des indépendants d'Outre-mer reconnaît que le RDA doit sa force d'abord à la personnalité de Félix Houphouët-Boigny. « *Lorsqu'on se trouve en face d'un homme d'une telle envergure, d'un homme qui a fait ses preuves dans des conditions difficiles, dans nos pays, on s'y attache vite, et vous savez chez nous, lorsque l'on s'attache, on ne se détourne pas facilement* »¹¹, précise-t-il.

Conscient du charisme du leader du RDA, Émile Zinsou révèle que : « *lorsqu'un parti a, comme porte-drapeau, un Félix Houphouët-Boigny* »¹², il comprend pour sa part, que la population de la Côte d'Ivoire se soit précipitée dans le RDA. Contrairement à l'élu dahoméen, Laurent Gbagbo (1982 : p.100) soutient que sans pouvoir affirmer de façon absolue que les éléments de la bourgeoisie agraire étaient de connivence avec l'administration pour jeter en prison leurs camarades du parti, l'on pourrait dire que cette situation n'était pas faite pour leur déplaire. Il pense que ce sont les milieux colonialistes en accord avec les hommes politiques proches d'Houphouët-Boigny, qui ont occasionné les troubles et l'arrestation des hommes politiques en Côte d'Ivoire. Selon lui, l'objectif c'est de se débarrasser des hommes gênants. Cette thèse n'effleure que la surface des choses. On a expliqué les événements survenus en Côte d'Ivoire entre 1949 et 1950, par l'appareil du RDA au PCF et le manque de maturité politique de ses dirigeants. Cette explication paraît sommaire pour être retenue.

Les détenteurs de l'autorité ont commis l'impardonnable faute, de penser que les peuples de la Côte d'Ivoire accepteraient, après la guerre, d'être administrés comme autrefois. Tout le malaise vient de ce qu'en favorisant les intérêts qu'on a eu tort d'identifier à la France, on est arrivé à ce que soient tenus pour lettre morte les principes contenus dans la constitution d'octobre 1946. On oublie que la fraternité des hommes, comme celle des peuples n'est possible que s'ils se sentent libres. La crise que traversait la Côte d'Ivoire ne pouvait s'expliquer en dernière analyse, que dans le défi fait à tous les hommes de couleur qui, en acceptant de s'intégrer dans la république,

⁹ Rapport Damas, tome I, p. 991.

¹⁰ In Annales de l'Assemblée de l'union française, séance du 9 février 1950, p. 234.

¹¹ Ibid.

¹² Ibid.

n'ont pas pour autant renoncé à leur droit au respect, à la liberté et à l'égalité. Outre le débat sur les auteurs des troubles et de la répression, les élus ont dénoncé également les arrestations, les démissions et les assassinats des militants et dirigeants du RDA.

3.2. La dénonciation des arrestations, des démissions et de l'assassinat de dirigeants du RDA

Pendant les débats sur les événements survenus en Côte d'Ivoire entre 1949 et 1950, les élus ont évoqué les arrestations, les démissions et les assassinats des dirigeants et militants du RDA. Ils se sont préoccupés d'abord des arrestations opérées au sein du comité directeur du mouvement à la suite des événements du 6 février 1949. En effet, la cause immédiate de la crise est relative à l'organisation du deuxième congrès du Rassemblement Démocratique Africain et l'activité fractionnelle d'un ancien élu RDA, Etienne Djaument qui va servir opportunément l'administration coloniale (J.N. Loucou, 1992 : p.85). Le deuxième congrès du mouvement qui est prévu à Bobo-Dioulasso a été interdit par le gouverneur Albert Mouragues en 1948. Les dirigeants du RDA ont décidé d'organiser leur congrès à Abidjan en janvier 1949. Un mois après le congrès, Etienne Djaument, ex-conseiller de la République tient une conférence pour expliquer ses rapports avec le RDA. Cette rencontre dégénère en affrontement entre partisans du RDA et militants proches d'Etienne Djaument. Ainsi, à la suite des bagarres, l'administration coloniale procéda à l'arrestation de huit dirigeants du RDA. Ces hommes, selon Léon Robert, sont l'élite du pays. Il s'agit de : Williams Jacob, licencié en droit, Jean-Baptiste Mockey, vice-président de la commission permanente (Conseil général de la Côte d'Ivoire), Bernard Binlin Dadié le poète, Séry Koré, un des meilleurs agents du service de l'identité judiciaire, Albert Paraiso, conseiller général, Lamad Camara, Philippe Vieyra, tous mariés, pères de famille, certains ayant de nombreux enfants¹³. C'est lors du procès de ces huit personnalités (qui a lieu du 2 au 22 mars 1950) que l'on a évoqué les raisons de leur arrestation. Il s'agit de « complicité générale de violence et de pillage en bande ». Léon Robert décrit la prison et la situation dans laquelle les responsables du RDA sont détenus en ces termes : Elle est trop petite pour contenir les centaines d'hommes incarcérés, bâtie sur le sable où pullulent les poux et les chiques, où il y a quelques mois les détenus étaient privés du strict minimum : nattes, assiettes, couvre-pieds ; j'aurais voulu vous apporter à cette tribune ce que l'on appelait « assiettes » de gros morceaux de roseau tressé, où les restes de viandes boucanaient où le riz fermentait¹⁴.

Bernard Dadié (1981 : pp. 8-12) évoque d'autres difficultés au sein de la prison de Grand Bassam en mettant l'accent sur la chaleur, la présence de moustiques et des mouches, les nombreuses perquisitions, etc. À l'assemblée nationale, Mamadou Konaté dénonce les arrestations des militants RDA de Bouaflé, Dimbokro, et Agboville¹⁵ en insistant sur les caractéristiques similaires de ces incidents : palabres, sévices matériels et corporels, intervention de la troupe à Agboville, Daloa, Odienné, Séguéla, Palaka, bref, un peu partout dans le territoire. Les autorités coloniales ne pouvaient évidemment manquer de la rapprocher des tournées de propagande des parlementaires

¹³ Intervention de Léon Robert, doc. cit. p. 1431.

¹⁴ Intervention de Léon Robert, in *Annales de l'Assemblée de l'Union française, document cité*.

¹⁵ JORF, *débats parlementaires à l'Assemblée nationale française*, 16 février 1950, p 1136.

RDA présents dans les parages : députés, conseillers de la république, conseillers de l'union française (P. H. Siriex, 1986 : p.104). Toutefois, la prison de Grand Bassam n'a pas fait baisser l'ardeur, des militants du RDA déterminés, à combattre le colonialisme. Les détenus ont mis en relief des stratégies pour dynamiser leur mouvement, en témoigne Mathieu Ekra : « *Et nous, puisque nous n'avions plus rien d'autre à faire, nous réfléchissions, nous bâtissions des plans et nous les communiquions à la permanence du parti (...) Et c'est pratiquement en prison qu'ont été conçus la plupart des grands mouvements de masse qui ont marqué si fortement (...) le caractère populaire de notre lutte* »¹⁶.

Il est difficile d'avoir une idée précise du nombre des détenus. Mais, René Pierre Anouma (2008 : p. 129) avance qu'après la répression par les armes, ce sera dorénavant au plan judiciaire qu'elle sera conduite avec la poursuite de milliers de militants du RDA devant les tribunaux. Joseph Roger de Benoist (1982 : p.113) évoque, quant à lui, des centaines d'arrestations. Les arrestations concernaient d'abord les responsables du mouvement ensuite, ses militants actifs. L'opération qui visait à neutraliser le RDA est appelée « tenir la tête » par le juge d'instruction qui a arrêté Bernard Dadié (1981 : p.13) et ses amis le mercredi 9 février 1949.

Par ailleurs, le procureur général demanda la levée de l'immunité parlementaire de Gabriel d'Arbousier, directeur de publication du journal *Réveil*, pour les articles qui y sont publiés et contenant, selon lui, « des fausses nouvelles » et « des accusations diffamatoires » et celle de Félix Houphouët-Boigny à cause des accusations portées en public (J.R. Benoist (De) : p. 112.). À ces deux noms, il faut ajouter celui du conseiller voltaïque Charles Nacuzon Nignan¹⁷. Indigné, le comité directeur du PDCI-RDA rédige une motion dont les grandes lignes sont les suivantes : « *Le Parti démocratique de la Côte d'Ivoire apprend avec la plus profonde indignation, la demande de levée d'immunité parlementaire présentée par le gouvernement contre Charles Nignan Nacuzon, Gabriel d'Arbousier (...) et le président du RDA Houphouët-Boigny...* » (B. Dadié, 1981 : p.103).

Malgré tout le jeudi 27 janvier vers 16 heures, le procureur de la république Pautrat accompagné de deux gendarmes et de deux inspecteurs de police armés, a tenté d'arrêter le leader du RDA. À l'assemblée nationale, Mamadou Konaté révèle le motif de la tentative d'arrestation de son président. Selon lui, le procureur recherche un individu, objet d'un mandat d'arrêt. C'est pourquoi, il viole le domicile de Félix Houphouët-Boigny, fouille ses bagages et s'empare de ses notes. Le président du RDA s'en est expliqué devant la commission d'enquête en ces termes : « *je ne pouvais pas me prêter à ce jeu criminel. Je décidais que ce serait mon cadavre qui irait à Bouaflé, mais que moi, je n'irais pas.* » (G. Lisette, 1983 : p.114). Effrayé par la réaction d'Houphouët-Boigny, le substitut se retire avec son papier tout en prescrivant de suspendre la procédure engagée contre le député de Côte d'Ivoire. Bien avant cette tentative d'arrestation, Zoro Bi Tra, responsable de la sous section RDA de ladite ville est mis en état d'arrestation en présence du leader du RDA.

¹⁶ Intervention de Mathieu Ekra sur les événements du 6 février 1949 en Côte d'Ivoire, in *Fondation Houphouët Boigny*, Revue de l'institut africain de recherches historiques et politiques, n° 3 du 25 août 1977 au 1er semestre 1978, P. 83.

¹⁷ In *AEF nouvelle*, n° 11, novembre 1949, p. 1.

Dans les rangs du RDA, il n'y a pas eu seulement que des tentatives et/ou des arrestations. L'administration coloniale a également suscité des démissions de quelques responsables du mouvement. Après le 6 février 1949, il y eut dans le RDA un grand mouvement de désarroi. Certains éléments s'interrogent sur ce brutal déchaînement de violence. Nombre d'entre eux, fidèles à l'origine du RDA, démissionnent. À l'Assemblée de l'union française, Léon Robert déclare qu'il a failli démissionner du mouvement à la suite de la visite de Raymond Barbé en Côte d'Ivoire. Il estime qu'il a été extrêmement touché par la violence des propos du dirigeant communiste, c'est pourquoi il a souhaité rendre sa démission du Rassemblement Démocratique Africain. Au cours du débat, Léon Robert a déclaré que si le RDA s'était désapparenté très tôt du parti communiste, il n'y aurait pas eu beaucoup de démissions dans son sein¹⁸. Les raisons évoquées par Léon Robert n'effleurent que la surface des choses. En réalité, il a été le seul dirigeant du mouvement à participer à la réception du ministre Coste-Floret lors de son passage en Côte d'Ivoire le dimanche 13 février 1949¹⁹. Il était également en contact²⁰ avec le haut-commissaire Béchard qui est connu en tant qu'un puissant adversaire du RDA. Aussi, faut-il mentionner que pendant le débat sur la situation politique en Côte d'Ivoire à partir du 6 février 1949, Léon Robert a été le seul élu RDA à reconnaître l'impartialité du gouverneur Péchoux dans la crise que traversait le territoire²¹. A cette époque, il était de connivence avec l'administration coloniale. Outre Léon Robert qui restera fidèle au mouvement malgré tout, Georges Monnet évoque d'autres cas de démissions au sein du RDA. Selon lui, dès le mois de septembre 1949, on enregistre celle du médecin Capri Djédjé, de Niangoran Eyémon et Goffri Kouassi, au mois d'août ce fut celle d'Etienne Lattier et de Sékou Sanogo, en septembre, celle de Seyni Gueye, en octobre celles de Logossina Cissé, Anaky Kouassi, Blagnon Clark, en novembre, la démission de Yoro Sangaré et en décembre celle de Bazoumana et Coulibaly Tiémoko. Dans le rapport présenté par Coffi Gadeau sur l'origine des démissions au sein du Rassemblement Démocratique Africain, il y est mentionné que c'est le gouverneur Péchoux qui est à la base de toute cette situation²². En revanche, les concernés estiment que c'est l'appareil du RDA au PCF qui expliquent leur démission du mouvement.

En vérité, de 1946 à 1950, il y a deux grandes vagues de démission au sein du Rassemblement démocratique africain. La première vague de personnalité ayant démissionné du parti territorialiste comprend : Émile Derlin Zinsou, André Aku, Henri Guissou, Sourou Migan Apithy, Mamba Sono, la deuxième vague concerne Sékou Sanogo, Yoro Sangaré, bref, tous les hommes cités par Georges Monnet un peu plus haut. L'argument brandi pour expliquer leur départ du Mouvement est l'appareil du RDA au PCF. Devant cette situation, les dirigeants du parti territorialiste n'ont pas été en mesure de trouver une solution à la crise qui le fragilisait. Par ailleurs, son bureau politique avait jugé bon d'éliminer les hommes jugés trop tièdes et même qui avaient des contacts avec l'administration coloniale qui a exploité finement toutes ces situations pour susciter les démissions au sein du mouvement d'Houphouët-Boigny. Pendant la répression coloniale en Côte d'Ivoire, l'on a signalé un cas d'assassinat d'homme politique. En effet, les événements prennent une tournure plus dramatique pour un autre élu, Biaka Boda, conseiller de la République qui est sauvagement assassiné dans la nuit du 27 au 28 janvier 1950 (J.N. Loucou, 1992 : p.90).

¹⁸ In *Annales de l'assemblée de l'Union française*, séance du 9 février 1950, p. 229.

¹⁹ In *Annales de l'Assemblée de l'Union française*, séance du 29 décembre 1949, p. 1436.

²⁰ *Ibid.*

²¹ *Ibid.*, p. 1438.

²² Rapport de Coffi Gadeau sur les origines des démissions du RDA, in *Rapport Damas*, tome II, pp 453- 460.

Les circonstances dans lesquelles ce compagnon de lutte de Félix Houphouët-Boigny est assassiné méritent qu'on s'y arrête. Pour mieux organiser la lutte, le RDA avait décidé, lors d'une réunion prévue le 4 octobre 1949 à Yamoussoukro, de répartir les activités de ses dirigeants. Ainsi, Houphouët-Boigny est chargé de superviser et d'animer la vie du parti à Korhogo, Odienné, Bouaké et Dimbokro, d'Arboussier à Bondoukou, Abengourou et Abidjan, Ouezzin Coulibaly à Séguéla et Man ; la région de Sassandra, Gagnoa, Daloa, Sinfra, Bouaflé et Zuénoula est placée sous le contrôle de Biaka Boda (J.N. Loucou, 1992 : p.90). Ainsi, ce dernier est mandaté par le parti pour remettre une lettre au procureur de la République à Bouaflé. Le conseiller de la République doit faire une halte dans cette ville à cause d'une panne de sa voiture. Il a été reçu par un Malinké de ladite ville. C'est pendant la nuit qu'il a disparu. Il aurait été exécuté, selon l'hypothèse la plus plausible, par une patrouille du bataillon Lacheroy. Mais cette mort suscite encore aujourd'hui des controverses. Si la thèse du crime rituel avancée dès 1950 par certains colons est rejetée, des auteurs avancent, sans preuve l'hypothèse d'une élimination arrangée en sous-main par des dirigeants du parti du conseiller de la République, ou l'hypothèse d'une imprudence qui l'aurait livré aux balles des troupes coloniales. Quoi qu'il en soit ce crime est un acte délibéré pour terroriser le mouvement anticolonialiste. Cette thèse est attestée par les raisons suivantes :

- dans les territoires où il y a eu des répressions coloniales, l'administration française a toujours cherché à éliminer les personnalités influentes. L'objectif visé est de terroriser les populations. À Madagascar par exemple, Samuel Rakotonrabé, une figure emblématique de la lutte anticoloniale a été condamnée puis exécuté lors de la crise malgache ;
- lors de son audition sur la crise ivoirienne, Péchoux, gouverneur de la Côte d'Ivoire, n'a jamais condamné le moindre crime commis par ses soldats.

Au niveau parlementaire, les partisans de l'envoi d'une mission parlementaire en Côte d'Ivoire²³ reçoivent l'aval de leurs collègues le 28 mars 1950, six jours après la fin du procès de Grand Bassam²⁴. La commission d'enquête mise en place se rend en Côte d'Ivoire le 18 juillet²⁵. Elle est ainsi composée de : Président : (Jean Jacques Juglas, MRP, Seine), Vice-Président (Pierre July, PRL, Marne), de Secrétaire (Gabriel Lisette²⁶, RDA, Tchad), des Membres : (René Arthaud, PCF, Marseille, Léon Gontran Damas (SFIO, Cayenne), Jean Solinhac (RGR, Aveyron), Henri Jeanmot (Parti radical, Algérie). La commission devait entendre 156 témoins. Ceux-ci proviennent des milieux politiques, de l'administration coloniale, des milieux d'affaires, de la société civile et des victimes de la répression. Les travaux de la commission se sont déroulés du 18 juillet au 25 août 1950 en Côte-d'Ivoire. De retour à Paris, elle désigna Léon Gontran Damas comme rapporteur et procéda encore à un certain nombre d'auditions le 13 décembre 1950. Après avoir, au cours de 45 séances, entendu 156 témoins, elle décida de clore ses travaux. A l'instar du rapport Molière daté de Hanoï le 10 janvier 1947, le rapport Damas sur les événements de la Côte d'Ivoire, constitue un document important pour la compréhension des événements de Côte d'Ivoire mais aussi de la politique coloniale française (R.P. Anouma : pp. 89-90).

²³ Ils sont constitués essentiellement d'élus d'outre-mer, des communistes et de quelques parlementaires européens.

²⁴ René-Pierre Anouma, Frédéric Grah-Mel et d'autres auteurs en ont évoqué dans leurs travaux.

²⁵ En France, François Mitterrand, député UDSR est nommé ministre de la FOM le 11 juillet 1950.

²⁶ René-Pierre ANOUMA cite le nom de Gabriel d'Arboussier à la place de Gabriel Lisette, ce qui n'est pas exact. Nous renvoyons nos lecteurs aux trois volumes du Rapport Damas. Le nom de tous les membres de la commission est mentionné au niveau de la note infraginale n°2.

Conclusion

Les exacerbations du régime de Vichy en Côte d'Ivoire, la conférence de Brazzaville, l'évolution de la gauche en France et le début de la vie politique moderne et syndicale interviennent dans un contexte déjà favorable à la remise en cause de l'ordre colonial en Côte d'Ivoire. Les élus du RDA, aidé au départ par les communistes, sont les acteurs clés de la lutte contre les excès engendrés par la colonisation. Ils sont engagés dans une logique de lutte contre l'impérialisme, donc contre un système mis en place par l'administration coloniale pour exploiter les territoires sous domination française.

Les élus du RDA qu'on retrouve dans les trois assemblées métropolitaines estiment que le combat idéologique est le moyen le plus efficace à même d'ébranler le colonialisme. C'est pourquoi, ils n'hésitent pas à dénoncer la répression des années 1949-50. Au cours de leurs interventions, ils désapprouvent les arrestations, les démissions suscitées par le gouverneur Péchoux au sein du RDA pour fragiliser le mouvement et l'assassinat du conseiller de la République Biaka Boda. A partir d'octobre 1950, le RDA décide de se désapparenter du Parti communiste français, son principal allié. Certes, les élus du RDA avaient fait une alliance tactique avec les communistes. Toutefois, les deux forces politiques n'avaient pas les mêmes objectifs. Le RDA était anticolonialiste tandis que le PCF était colonialiste. La preuve, les communistes soutenaient la France quand elle se battait en Indochine et en Algérie²⁷. Par ailleurs, le processus de rupture entre le RDA et le PCF s'enclenche avec l'expulsion des communistes du gouvernement²⁸, l'aggravation de la répression coloniale, la démission de quelques dirigeants du mouvement, le mandat d'arrêt lancé contre Félix Houphouët-Boigny, Charles Nignan Nacuzon et Ouezzin Coulibaly²⁹, l'arrestation de quelques leaders RDA, etc. Lors du XII^e congrès tenu en avril 1950, les communistes ne formulent pas de perspectives claires quant à leur prise du pouvoir en France, encore moins quant à l'avenir des colonies africaines (J.N. Loucou, 1992 : p.96). Cette position ambiguë des communistes face à la question coloniale entrave la lutte anticoloniale menée par les dirigeants du RDA ce qui justifie donc la rupture de leur relation.

²⁷ Lors de la discussion portant sur la situation politique en Indochine en mars 1947, les communistes ont voté les crédits pour la poursuite de la guerre en Indochine. In *JORF*, séance du 18 mars 1947, p. 906. Par ailleurs, lorsque l'assemblée nationale devait se prononcer sur l'institution du collège unique en Algérie en août 1947, les communistes ont voté contre alors que les élus du RDA ont approuvé le vote. Tous ces faits prouvent que chaque force jouit d'une entière autonomie.

²⁸ L'échec de la conférence de Moscou en avril 1947 avait montré une rupture entre l'URSS et les alliés occidentaux, la hausse constante des prix, plus rapide que celle des salaires entraînant des revendications coordonnées par le mouvement syndical, or la CGT subissait surtout l'influence communiste. L'appui donné par les ministres communistes aux ouvriers de Renault qui s'étaient mis en grève fournit un prétexte à Ramadier pour remanier son ministère en mai 1947 en éliminant les communistes.

²⁹ Au début des années 1950, Ouezzin Coulibaly, avec une douzaine d'inculpations, ne bénéficiant plus de l'immunité parlementaire est pratiquement interdit de séjour en Afrique cf. Gabriel LISETTE, *op. cit.* p. 201.

Sources et bibliographie

Sources imprimées

AEF nouvelle, n° 11, novembre 1949, p. 1.

Annales de l'Assemblée de l'union française, séance du 29 décembre 1949, p.1432 ; p. 1436.

Annales de l'Assemblée de l'union française, séance du 9 février 1950, p. 234 ; p.229.

Audition du député Houphouët-Boigny, mercredi 31 mai 1950, in *Rapport Damas*, Tome 1, p.6.

Audition de Coffi Gadeau, secrétaire général, Secrétaire à l'organisation du PDCI-RDA, In *Rapport Damas*, tome 1, p.401.

Interpellation de Mamadou Konaté sur les crimes commis à Bouaflé, Dimbokro et Séguéla sur des manifestants sans armes...in *Journal officiel de la République française*, 2^e séance du 16 février 1950, pp.1126-1136.

Intervention de Mathieu Ekra sur les événements du 6 février 1949 en Côte d'Ivoire, in *Fondation Houphouët-Boigny*, Revue de l'institut africain de recherches historiques et politiques, n° 3 du 25 août 1977 au 1^{er} semestre 1978, p. 83.

Intervention de Félix Houphouët-Boigny au cours de la discussion d'une proposition de loi relative à l'élection des députés ; in *Journal officiel de la République française*, 2^{ème} séance du 1946, pp.1529-1542.

Intervention de Félix Houphouët-Boigny à la suite de la déclaration de René Pleven, président du conseil désigné, relative au programme et à la politique du cabinet qu'il se propose de constituer ; in *Journal officiel de la République française*, 2^e séance du 8 août 1951, pp.6266-6267.

Journal officiel de la république française, Débats parlementaires à l'Assemblée nationale, 2^e séance du 26 décembre 1949, p. 7274.

Journal officiel de la République française, intervention de Jean-Félix Tchicaya à l'Assemblée nationale française, 16 février 1950, p. 1127 ; p 1136.

Bibliographie

Quelques ouvrages ayant valeur de source

DADIE Bernard, *Carnet de prison*, Abidjan, CEDA, 1981, 335 p.

LISSETTE (G.), *Le combat du Rassemblement démocratique africain*, Dakar, Paris, Présence africaine, 1983, 398 p.

LISSETTE Yeyon, Dumas Marc, *Le RDA et le Tchad, histoire d'une décolonisation*, Abidjan, NEA, Dakar-Paris, présence africaine, 1986, 351 p.

OUZZIN Coulibaly, *Combat pour l'Afrique ; 1946-1958, lutte du RDA pour une Afrique nouvelle*, Abidjan, NEA, 1988, 531 p.

ZINSOU Emile Derlin, *En ces temps là ...*, Paris, Riveneuve, 2012, 395 p.

Ouvrages généraux

ANOUMA René-Pierre, *Aux origines de la nation ivoirienne 1893-1960, vol III*, nationalisme africain et décolonisation française 1945-1960, Paris, L'Harmattan, 2008, 386p.

- *Corset coloniale et prise de conscience 1920-1946*, Paris, L'Harmattan, 2005, pp 276-640, vol II.

BENOIST (De) Joseph Roger, *La balkanisation de l'Afrique occidentale de 1944 à 1960*, Dakar-Abidjan, NEA, 1982, 617 p.

BENOT Yves, *Les députés africains au Palais Bourbon*, Paris, Chaka, 1989, 189 p.

GBAGBO Laurent, *Côte d'Ivoire : économie et société à la veille de l'indépendance 1940-1960*, Paris, L'Harmattan, 1982, 212 p.

- GRAH-Mel Frédéric, *Félix Houphouët-Boigny, // le destin fulgurant d'une jeune proie (?-1960)*, Abidjan, CERAP, Paris, Maisonneuve et Larose, 2003, 869 p.
- LOUCOU Jean Noël, *Le multipartisme en Côte d'Ivoire*, Abidjan, Neter, 1992, 213 p.
- *Histoire et développement*, Abidjan, F.H.B, 2011, 353 p.
- MONETA Jacob, *La politique du parti communiste français dans la question coloniale*, Paris, F. Maspero, 1971, 312 p.
- Rassemblement démocratique africain, *actes du Colloque international sur l'histoire du RDA*. Yamoussoukro, 18-25 octobre 1986, Paris, Hatier, Abidjan, CEDA, 1987, 2 tomes, 526 et 352 p.
- SEMI Bi Zan, Ouezzin Coulibaly, *le lion du RDA*, Abidjan, PUCI, 1995, 249 p.
- SIRIEX Paul Henri, *Houphouët-Boigny ou la sagesse africaine*, Paris, Nathan, Abidjan, NEA, 1986, 422 p.
- SURET-CANALE Jean, *Afrique noire, l'ère coloniale : 1900-1945*, Paris, Editions Sociales, 1977, 636 p.